

Référendum au Burundi : forte affluence dans les bureaux de vote

RFI, 17-05-2018 Jour J pour le référendum constitutionnel contesté au Burundi qui devrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034, et de concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, en enterrant définitivement l'accord de paix signé en 2000 à Arusha. Un accord qui a ouvert la voie à la fin de la guerre civile qui a fait plus de 300 000 morts en 10 ans, en instaurant un partage du pouvoir entre les deux principales ethnies du pays. Près de 4,8 millions d'électeurs sont attendus dans les urnes. Les observateurs parlent d'une forte affluence dès le début du scrutin.

Avant six heures du matin, l'heure de l'ouverture des bureaux de vote, des centaines de personnes alignées bien en rang se pressaient déjà devant les quelque 11 000 bureaux de vote répartis à travers tout le pays. Les paysans burundais, qui représentent environ 90% de la population, votent toujours très tôt le matin avant d'aller travailler dans leurs champs. Mais cette fois, le pouvoir burundais, qui tient à inaugurer un référendum contesté avec un taux de participation élevé, a appelé tous ses militants à aller voter avant dix heures du matin. Beaucoup ont entendu cet appel, mais à de nombreux autres endroits, l'administration et les Imbonerakure, les jeunes du parti que l'ONU qualifie de milice, sont passés de maison en maison pour obliger les ruraux à aller voter. Le président Nkurunziza a d'ailleurs donné l'exemple en allant remplir son devoir civique avant sept heures. Vers la fin de l'accord d'Arusha L'enjeu de ce vote est de taille, même si l'issue de ce scrutin ne fait aucun doute. D'autant que l'opposition et des journalistes ont déjà dénoncé de nombreux cas d'irrégularités, notamment des mandataires d'opposition chassés par dizaines de bureaux de vote ou encore des gens forcés de voter pour le oui. La Constitution actuelle interdit à un président de rester au pouvoir plus de dix ans. La nouvelle mouture devrait permettre à Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034 avec les pleins pouvoirs. Les quotas ethniques prévus par l'accord d'Arusha restent d'actualité, au moins jusqu'en 2025, mais tout l'édifice construit pour qu'il y ait partage du pouvoir est détruit. Le chef de l'Etat aura le dernier mot face au Parlement, ne sera plus tenu d'avoir dans son gouvernement des représentants de tous les partis ayant obtenus plus de 5% des voix aux législatives, alors que la majorité des 2/3, nécessaire jusqu'ici pour l'adoption des lois au Parlement, est ramenée à majorité absolue.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});